

archevêque de Lion, le 28 du même mois, désirent, en présence desdits et de dame Marguerite Tissot au nom du sieur Millanois, son mary, rédiger le contract de vente en acte public, reconnaissent avoir vendu, etc...

Un tènement de maisons, jardins et vignes, y compris la chapelle de Saint-Clair et bâtimens en dépendant avec la petite place placée au-devant de la porte d'entrée de la chapelle..., située au quartier Saint-Clair..., confiné : par le Rhône, le chemin tendant au boulevard Saint-Clair entre deux d'orient, le tènement des religieuses du troisième monastère de Sainte-Elisabeth, un chemin entre-deux d'occident, et partie au septentrion par le boulevard Saint-Clair et par la chapelle, bâtimens et jardin des pénitents de la Croix au midi et partie d'occident.

A la charge des cens et servis annuels et perpétuels de laods et milaods et moyennant la somme de 50,000 fr., de laisser la chapelle de Saint-Clair ou de la reconstruire de même largeur, longueur et hauteur, si les dames de Saint-Clair ne l'ont pas transférée dans leur église.

Du 12 décembre 1742.

PERRIN, notaire.

L'approbation du Roy, de Versailles, en janvier 1743.

NOTES

Léonard Millanois, deuxième fils de Jean-Baptiste Millanois, marié en 1695 à Sybille Perret, épousa Marguerite Tissot et fut père de Marie-Alix qui épousa Claude de Regnauld de Bellescize, prévost des marchands de 1772 à 1775, commandant du château de Pierre-Scize. Son frère Charles épousa Jeanne Carra, et fut père de M^{me} Sauvage de Saint-Marc; 2^o de Jean Millanois, marié à M^{lle} Lafond père de